



EDJA FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION

*Le Droit:
c'est votre
sécurité
et celle
de vos affaires*

S'INSCRIRE

EDJA FORMATION
NINEA: 0005342936 2A2
BP.: 22420 Dakar-Ponty

Tel. : 33 821 66 89
33 823 00 71

edja.formation@gmail.com
edja.ed@orange.sn

NOTE IMPORTANTE

Compte tenu de l'importance
de ces matières, de
l'interactivité nécessaire, le
maximum d'auditeurs admis
sera de 8 par session.

Lieu: EDJA

Rez-de-chaussée
18 Rue Raffenel—Dakar

Souscripteur :

Participant :

* ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom :Prénoms:.....

Fonction ou Titre :

Tél :Fax :

e-mail :

Avril 2026

- ☐ 10 avril : Le Droit du titre foncier au Sénégal
- ☐ 13 avril : Droit domanial au Sénégal : domaine national-domaine public-
domaine privé de l'Etat
- ☐ 24 avril : Le Droit du titre foncier au Sénégal
- ☐ 27 avril : Droit domanial au Sénégal : domaine national-domaine public-
domaine privé de l'Etat

Mai 2026

- ☐ 8 mai : Le Droit du titre foncier au Sénégal
- ☐ 11 mai : Droit domanial au Sénégal : domaine national-domaine public-
domaine privé de l'Etat

- * Le programme de ces enseignements est joint à la présente
- * Cochez la case correspondante à la date que vous choisissez
- * Renvoyez cette fiche, originale ou photocopie à l'adresse ci-contre, en ligne
et/ou par tout autre moyen.

Coût: 200.000 FCFA TTC comprend l'enseignement, pause-café et déjeuner

Inscription et paiement

- * Par espèces
- * Par chèque à l'ordre de EDJA-FORMATION
- * Par virement EDJA-FORMATION:
Banque: Crédit du Sénégal SN060-01030 compte n°900000183390-01

Date, cachet et signature



EDJA FORMATION

SESSIONS 2026

EN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE AFRICAIN D'ETUDES FONCIERES (GAEF)

LE DROIT DU TITRE FONCIER AU SENEGAL

*"Le Droit :
c'est votre
sécurité
et celle
de vos
affaires"*

- ➔ De 9h à 18h30
- ➔ Pause café et Déjeuner compris
- ➔ Coût: 200.000 FCFA TTC

S'INSCRIRE

EDJA FORMATION
NINEA: 0005342936 2A2
BP.: 22420 Dakar-Ponty

Tel. : 33 821 66 89

33 823 00 71

edja.formation@gmail.com

edja.ed@orange.sn

NOTE IMPORTANTE

Compte tenu de l'importance
de ces matières, de
l'interactivité nécessaire, le
maximum d'auditeurs admis
sera de 8 par session.

Lieu: EDJA

Rez-de-chaussée

18 Rue Raffenel—Dakar

FORMATEUR

Maître Doudou NDOYE

- Avocat au barreau de Dakar
- Ancien Ministre de la Justice du Sénégal
- Diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts et Domaines de Clermont-Ferrand (France) et de l'Association Nationale Française des Juristes conseils d'Entreprise
- Ancien chargé d'enseignement de droit et pratique bancaires à la faculté de droit de Dakar et au centre ouest africain de formation et d'étude bancaire (COFEB)
- Ancien avocat au barreau de Paris

LES MATIERES DU PROGRAMME

- La création du titre foncier
 - L'immatriculation d'origine et ses effets
 - L'immatriculation dérivée et ses effets
- Les droits réels protégés par le titre foncier
 - La propriété
 - L'usufruit
 - Les droits d'usage et d'habitation
 - L'emphytéose
 - Le droit de superficie
 - Les servitudes et services fonciers
 - Les actions réelles
- Les actes et faits juridiques sur les droits réels immobiliers
 - Les actes juridiques consentis par le titulaire
 - Les actes juridiques subis par le titulaire
 - Les faits juridiques subis par le titulaire du droit



EDJA FORMATION

SESSIONS 2026

EN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE AFRICAIN D'ETUDES FONCIERES (GAEF)

DROIT DOMANIAL AU SENEGAL DOMAINE NATIONAL—DOMAINE PUBLIC—DOMAINE PRIVÉ

LA PRATIQUE DES TEXTES ET DE LA JURISPRUDENCE

FORMATEUR

Maître Doudou NDOYE

- Avocat au barreau de Dakar
- Ancien Ministre de la Justice du Sénégal
- Diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts de Clermont-Ferrand (France) et de l'Association Française des Juristes conseils d'Entreprise
- Ancien chargé d'enseignement de droit et pratique bancaires à la faculté de droit de Dakar et au centre ouest africain de formation et d'étude bancaire (COFEB)
- Ancien avocat au barreau de Paris

LES MATIERES DU PROGRAMME

I. LE DOMAINE NATIONAL

- **Le caractère universel du domaine national**
 - Le principe de la nationalisation
 - Les exceptions
 - Le droit universel d'appropriation par l'Etat : procédure et effets
- **Classification et administration des terres du domaine national**
 - Le domaine national rural
 - Le domaine national urbain
- **Obligations et droits des utilisateurs du domaine national**

II. LES DOMAINES PUBLICS

- **La constitution du domaine public**
 - Le domaine public naturel
 - Le domaine public artificiel
- **Les modes de gestion du domaine public**
 - Permission de voirie
 - Autorisation d'occuper
 - Concessions ou autorisations d'exploitation
 - Occupations illégales
 - Déclassement
 - Principe d'inaliénabilité fiction et réalité
 - Imprescriptibilité

III. LE DOMAINE PRIVE DE L'ETAT

- **Les modes d'acquisition par l'Etat de biens**
 - Déclassification
 - Achat
 - Echange
 - Prémption
 - Expropriation
 - Expropriation
 - Confiscation
 - Saisie immobilière
 - Biens vacants et sans maître
 - Libéralité
- **Gestion des biens immo. privés de l'Etat**
 - Autorisation d'occuper
 - Concession de droit de superficie
 - Bail ordinaire
 - Bail emphytéotique
- **Aliénation des biens imm. privés de l'Etat**
 - Les sources
 - Les modes

S'INSCRIRE

EDJA FORMATION
NINEA: 0005342936 2A2
BP.: 22420 Dakar-Ponty

Tel. : 33 821 66 89

33 823 00 71

edja.formation@gmail.com

edja.ed@orange.sn

NOTE IMPORTANTE

Compte tenu de l'importance de ces matières, de l'interactivité nécessaire, le maximum d'auditeurs admis sera de 8 par session.

Lieu: EDJA

Rez-de-chaussée

18 Rue Raffenel—Dakar